

### Espace et télécommunications

Le Canada a participé activement aux travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies et, notamment, à la création d'un groupe d'experts sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Il a également pris part aux discussions préliminaires concernant la tenue d'une deuxième conférence des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique et au débat sur diverses questions relatives à la télédétection.

En décembre, le Canada est devenu membre coopérant de l'Agence spatiale européenne. Ce nouveau statut (il n'était auparavant qu'observateur) lui permettra de participer aux programmes et projets de l'Agence sur les plans scientifique et industriel. La coopération s'est poursuivie activement avec la National Aeronautics and Space Administration (NASA), et en septembre, le chef de la NASA est venu au Canada pour explorer les possibilités d'intensifier cette coopération bilatérale.

Cette année encore, le Canada a participé aux travaux d'organisations internationales dans le domaine des communications par satellite. Une délégation canadienne assistant à la troisième Assemblée des membres de l'Organisation internationale des télécommunications par satellite (INTELSAT). Le Canada a également participé à plusieurs réunions préparatoires en vue de la création d'une organisation internationale des satellites de navigation maritime (INMARSAT), qui devrait voir le jour en 1979.

Enfin, on a travaillé activement, tant sur le plan national qu'international, aux préparatifs de la participation canadienne à la Conférence administrative mondiale des radio-communications, qui aura lieu en 1979 sous les auspices de l'Union internationale des télécommunications.

### Droit économique international

L'année 1978 a été fort active pour le Canada dans le domaine du droit économique international, tant sur le plan des réclamations contre les pays étrangers que sur le plan de la négociation et la conclusion d'accords internationaux.

Au chapitre des réclamations, l'événement marquant fut la chute du satellite soviétique Cosmos 954 le 24 janvier dernier dans les territoires du Nord-Ouest, ce qui déclencha un processus de réclamation contre l'URSS. Le Canada informa en effet l'Union soviétique, dans une note en date du 28 février 1978, qu'il soumettrait une réclamation pour les dommages occasionnés par la présence sur son territoire de débris radioactifs du satellite, notamment pour les frais de recherche et de nettoyage visant à rendre aux territoires atteints leur salubrité originale. La demande en réparation du Canada entend s'appuyer sur les